

SARL BS FINANCE

Société de
COMMISSAIRES AUX COMPTES

10, rue Courmeaux
51100 REIMS

TEL 03.26.86.72.98
FAX 03.26.86.72.99

LES PETITS BOULOTS DE L'OMOIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

LES PETITS BOULOTS DE L'OMOIS
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 3, rue Saint Crépin
02400 CHATEAU-THIERRY
Convention AI 20800060

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Inscrite au tableau de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Reims
SIRET : 799 714 852 00016 - APE : 7010Z - TVA FR : FR 15 799 714 852

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Présidente, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association LES PETITS BOULOTS DE L'OMOIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Présidente et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Reims,
Le 12 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes
Madame Sandrine SAUTRET





Bilan Actif

<i>Exprimé en euros</i>		31/12/2015			31/12/2014
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 949	2 115	834	0
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	20 194	18 473	1 722	1 330
	Autres immobilisations corporelles	1 169	746	423	1 409
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 013	0	1 013	1 068	
TOTAL (I)		25 325	21 333	3 992	3 806
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	213		213	
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	35 298	954	34 343	28 290
	Autres créances	77 466		77 466	71 685
Trésorerie					
Valeurs mobilières de placement	141 022	1 491	139 531	161 746	
Disponibilités	13 969		13 969	3 628	
Charges constatées d'avance	2 369		2 369	1 801	
TOTAL (II)		270 337	2 445	267 892	267 150
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF		295 662	23 778	271 884	270 957

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an



Bilan Passif

Exprimé en euros

		31/12/2015	31/12/2014
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	206 166	199 680
	Résultat de l'exercice	17 667	6 487
	Subventions d'investissement	2 144	2 611
Provisions réglementées			
Total des fonds propres		225 977	208 778
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires (commodat)		
Total des autres fonds associatifs		0	0
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions		0	0
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		9 367
	Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 509	
	Dettes fiscales et sociales	34 884	29 142
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 513	22 170	
Produits constatés d'avance		1 500	
Total des dettes		45 906	62 179
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		271 884	270 957

(1) dont à moins d'un an

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

COMPTE DE RESULTAT 2015

CHARGES	31/12/2014	31/12/2015	Evo	PRODUITS	31/12/2014	31/12/2015	Evo
60 Achats	32 642	30 092	-8%	706 Prestations de services	283 245	317 437	12%
Produits d'entretien	277			Ventes Particuliers	209 462	213 364	
Fournitures de bureau	3 259	3 826		Ventes Professionnels	73 000	103 893	
Achat matériel équipement	25 335	22 037		Produits location scooters	648	60	
Energie	3 304	3 599		Cotisations adhérents	135	120	
Autres fournitures	467	630					
61 Services extérieurs	14 832	13 987	-6%	74 Subventions d'exploitation	287 906	304 043	6%
Locations immobilières	8 728	8 631		ASP : Salaires CUI-CAE	63 512	7 609	
Location photocopieur	757	757		DIRECCTE : Aide à l'Accompagnement	15 870		
Entretien matériel et locaux	3 051	1 951		DIRECCTE : Aide au poste	67 998	145 283	
Assurance	2 296	2 649		DIRECCTE : FDI		10 000	
Documentation				Fonds Social Européen	20 066	16 777	
62 Autres services	32 040	31 798	-1%	Conseil Départemental	42 383	47 886	
Frais d'accompagnement	12 882	12 040		Municipalité	12 500	12 500	
Honoraires	4 140	4 339		Maison du CIL	58 577	58 987	
Frais acte contentieux	61			CAF	5 000	5 000	
Publicité	865	717		Agefiph	2 000		
Publications	50						
Divers dons		10					
Frais déplacement	2 567	3 018					
Frais mission Pde	3 266	2 934					
Frais réception	822	491					
Telecom	3 444	3 440					
Poste	2 661	3 020					
Frais bancaires	198	364					
Frais sur effets	783	844					
Cotisations	300	582					
63 Impôts, taxes et assimilés	8 345	9 337	12%	75 Autres produits de gestion courante	129	0	-100%
Taxe sur les salaires		1 538		Produits divers de gestion courante	129	0	
Formation professionnelle	8 345	7 799					
64 Charges de personnel	480 661	518 962	8%	76 Produits financiers	6 205	7 003	13%
Salaires bruts Salarisés en insertion	291 528	316 666		Revenu des VMP	5 949	6 900	
Indemnités Salarisés en insertion	855	727		Intérêts Livret	256	103	
Charges patronales Salarisés en insertion	43 747	48 913					
Cadeaux aux personnels	955	635					
Salaires bruts Permanents	98 815	107 026					
Indemnités Permanents	140	900					
Charges patronales Permanents	35 909	37 997					
Autres charges de personnel	3 472	3 742					
Congés payés	1 053	-974					
Charges sur congés payés	249	-687					
Médecine du travail	3 940	4 016					
65 Autres charges de gestion courante	1 014	364	-64%	77 Produits exceptionnels	859	6 403	645%
Perte sur créances irrécouvrables	702	325		Pdts except. sur exercices antérieurs	47	3 037	
Autres charges de gestion courante	312	40		Pdts des cessions d'éléments d'actif		500	
67 Charges exceptionnelles	727	8 693	1096%	Quote part subvent. invest. au résultat	812	2 866	
Charges except. sur opération de gestion		15					
Charges sur exercices antérieurs	727	8 678					
68 Dotations amort. et provisions	3 159	4 347	38%	78 Reprises sur Amort. et Prov.	643	714	11%
Dotation aux amortissements	2 444	2 856		Reprise sur Provisions des Elements Fin.	643	714	
Dotation aux provisions							
Dotation aux prov. /dépréc éléments fin.	714	1 491					
69 Particip. salariés - Impôts bénéf.	382	351	-8%	79 Transfert de charges	1 302		-100%
Impôts sur les bénéfices	382	351		Transfert de charges d'exploitation	671		
				Remboursement formation prof	631		
Résultat	6 487	17 667	172%	Résultat			
Total	580 288	635 599	10%	Total	580 288	635 599	10%





**Annexe aux Comptes
de l'exercice clos le 31/12/2015**

I - MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés, à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les règles générales appliquées pour l'établissement et la présentation des comptes annuels résultent des règlements de Comité de la Réglementation Comptable n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux, exprimés en euros courants.

II - CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'est intervenu d'un exercice à l'autre.

III - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Il n'y a pas de contributions volontaires en nature.

IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, à la fin de l'exercice, sont les suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Valeur brute au bilan</i>	<i>Amort. Cumulés</i>	<i>Taux d'amortissement</i>
<i>Logiciels</i>	2 949	2 115	100 %

V - COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

L'association n'a pas, au cours de l'exercice, produit d'immobilisations pour elle-même.

VI - FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'association ne détient aucun titre ressortissant du domaine des filiales et participations, au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code de Commerce.

VII - MOUVEMENTS DE L'ACTIF DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Est présenté ci-après les tableaux : état des acquisitions et des sorties.

<i>Immobilisations</i>	01/01/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Installations générales	5 671		54	5 617
Matériel informatique	8 817	1 616	2 097	8 337
Matériel roulant	2 278		1 109	1 169
Mobilier	6 240			6 240
Total	23 007	1 616	3 260	21 363

VIII - METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES DEPRECIATIONS

- Amortissements

Est présenté ci-après le tableau éditions des dotations détaillant les situations et mouvements de l'exercice, ainsi que la ventilation des dotations de l'exercice.

Amortissements	01/01/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Installations générales	5 656		38	5 618
Matériel informatique	7 503	1 209	2 097	6 614
Matériel roulant	869	985	1 109	746
Mobilier	6 240			6 240
Total	20 268	2 194	3 244	19 218

- Nature des réserves et provisions

Aucun indice significatif de dépréciation sur immobilisations n'a été identifié.

Nature des réserves et provisions	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves consécutives à l'octroi de subvention d'investissement				
Autres réserves réglementées				
Réserves pour projet associatif				
Autres réserves				
Total réserves	0			0
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Total	0			0
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques d'emploi				
Autres provisions pour risques				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour charges				
Total	0			0
Provisions pour dépréciation				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Usagers	954			954
Autres provisions pour dépréciation	714	1 491	714	1 491
Total	1 668	1 491	714	2 445
Total général	1 668	1 491	714	2 445
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				



IX - SUBVENTIONS

Les subventions accordées sont :

- Des subventions de fonctionnement
 - o Fonds départementaux pour l'insertion : 10 000 €
 - o Aide au poste en insertion : 16 506 €
 - o Aide pour un salarié permanent : 7 609 €
- Subventions pour le chantier d'insertion : 233 776 €
- Subventions pour l'action d'auto-réhabilitation : 36 152 €

X - ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

Information sans objet, car il n'est pas détenant de stocks fongibles.

XI- ELEMENTS DECOMPOSABLES

Il n'a pas été identifié, ni à l'ouverture, ni durant l'exercice d'actifs décomposables significatifs.



XII - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE / PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

A la clôture de l'exercice, ces postes se sont élevés à :

- Charges constatées d'avance : 2 369 €
- Produits à recevoir : 77 466 € de subventions

XIII - AMORTISSEMENTS DES PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS

Information sans objet, car l'association n'a pas souscrit d'emprunt comportant des primes de remboursement.

XIV - FONDS ASSOCIATIFS ET FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires				
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)	2 611	2 398	2 866	2 144
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves (2)				
Report à nouveau	199 680	6 487		206 166

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association

(2) Dont réserve pour projet associatif

XV - RESULTAT DE L'EXERCICE CORRIGE

Le résultat de l'exercice n'a pas été affecté par l'application de la législation fiscale pour le calcul des amortissements et des provisions.

XVI - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Il n'a pas été contracté de dettes garanties par des sûretés réelles.

XVII - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - CHARGES À PAYER SUR DETTES

- Produits constatés d'avance
Sans objet.

- Charges à payer sur dettes
La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, est la suivante :

- Congés à payer : 3 129 €
- Charges sociales sur congés à payer : 1 377 €

XVIII - ENTREPRISES LIEES

Aucune créance ou dette figurant respectivement, soit à l'actif, soit au passif, ne concerne des entreprises liées, ou en participation.



XIX - CREDIT BAIL

Aucune opération de crédit-bail n'est en cours à la clôture de l'exercice.

XX - REPRISE D'AMORTISSEMENTS

Aucune reprise d'amortissements n'a été effectuée au cours de l'exercice, hormis celles relatives aux cessions.

XXI - METHODES DE REEVALUATION

L'association n'a pas procédé à la réévaluation de son bilan.

XXII - ENGAGEMENTS DIVERS

Engagements pris en matière de retraite :

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite n'est pas significatif.

Ce montant n'est pas comptabilisé en provision pour risques et charges.

XXIII - PARTS BENEFICIAIRES

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

XXIV - PENSIONS

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés est nul en 2015.

XXV - NOMBRE DE SALARIES

L'effectif moyen du personnel est de 22,76 salariés.

XXVI - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat exceptionnel :	- 2 290 €
- dont Charges sur exercices antérieurs :	- 8 678 €
- dont Produits sur exercices antérieurs :	+ 3 037 €
- dont Quote-part des Subventions d'Investissement :	+ 2 866 €